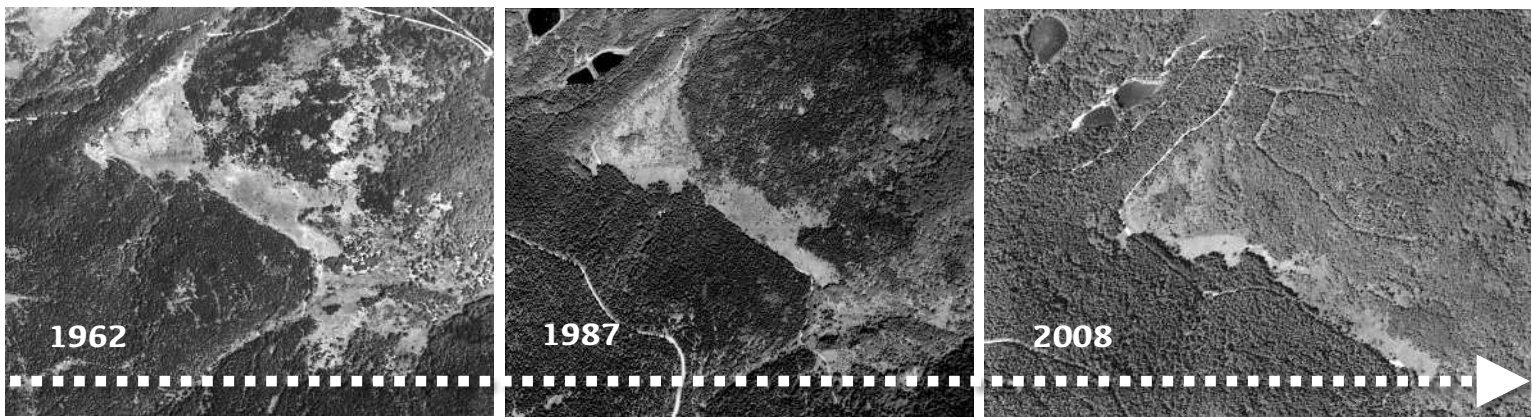


# Ouverture de corridors écologiques dans la boulaie - saulaie

**Objectifs :** Faciliter la dispersion de l'entomofaune, reconnecter des zones humides, permettre le brassage génétique, diversifier l'habitat et à créer de petits espaces ouverts dans les taillis de saules et de bouleaux, faciliter le déplacement du troupeau et de diminuer l'emprise des ligneux sur la tourbière

## MISE EN ŒUVRE

En observant l'évolution du paysage via les photographies aériennes ci-dessus, on constate une scission de la mouillère en deux parties et il a été estimé que cela était défavorable pour la dispersion des papillons (et des insectes en général) et le brassage génétique de la population de Cuivré de la bistorte notamment.



*Déprise agricole*

*Fermeture des milieux*

Les travaux consistent donc essentiellement à réaliser des coupes forestières sur bois moyen et végétation arbustive (saules, bouleaux). De plus, du débroussaillage d'entretien et des travaux d'abattage en chantier-école ont été réalisés.

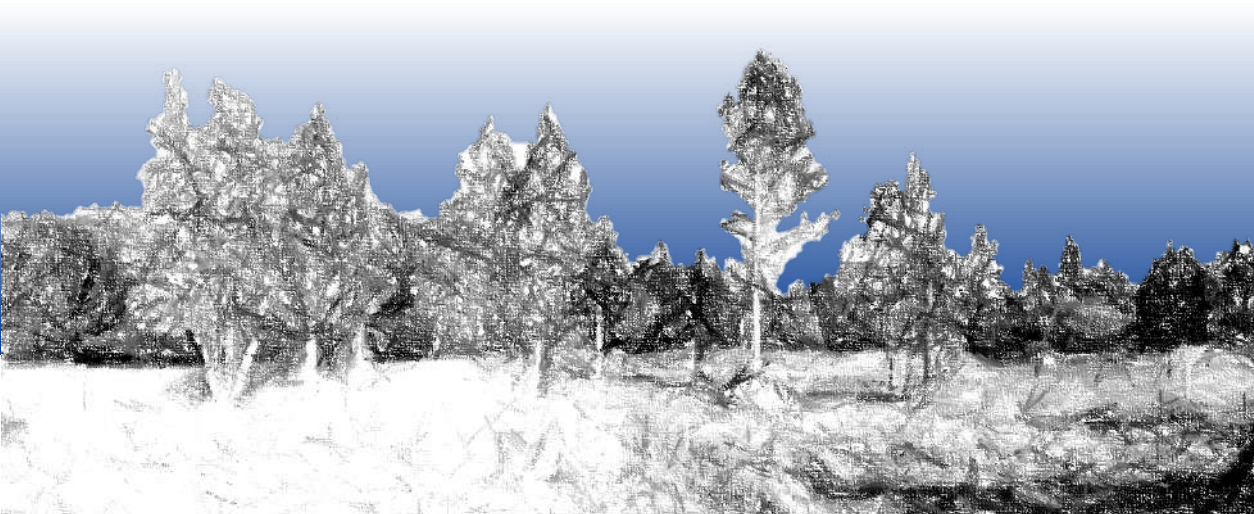
Aucune intervention mécanique ne s'avérait possible, les travaux ont donc été manuels et réalisés avec précaution car nous nous situons là au cœur d'une zone de tremblants tourbeux, de buttes à sphaignes et de bas marais. Les rejets de saules sont débroussaillés en entretien tous les ans ou tous les 2 ans et sont, semble-il, de plus en plus consommés par les troupeaux (équins, bovins) qui pâturent sur cette zone humide.

Avant-après travaux



# PRECONISATIONS

- Réalisation d'**états des lieux naturalistes** et **photographies avant travaux** précis sur les zones des futurs travaux.
- **Coupe ponctuelle**, sélection et martelage si possible en **prenant en compte les faciès plus ou moins intéressants pour la biodiversité** (ex.: présence d'une mare sous un saule, Bouleau support de buttes, etc.).
- **Repousser/maintenir la lisière de la forêt** qui empiète sur les zones humides.
- **Maitriser les taillis de saules et de bouleaux** de manière à éviter la fermeture de corridors écologiques.
- Exporter au maximum les résidus de fauche et de débroussaillage. **Aucun rémanents de coupe ne doit se décomposer sur la zone humide.**



## Moyens humains

- Technicien responsable des travaux
- Chantier école
- Prestataire



## Matériel

- Tronçonneuse
- Débroussailleuse
- Scie
- Broyeur
- Utilisation d'huile biodégradable

## RETOUR D'EXPERIENCE

Problèmes rencontrés	Réponses proposées
Mauvaise passation / communication entre gestionnaires concernant la présence d'espèces protégées sur un site voué à des travaux	Une fois la présence d'espèce protégée connue sur le site et risquant d'être impactée par les travaux : Rechercher et cartographier les individus sur le site avant les travaux
Erreur de coupe	Présence continue du chargé de mission ou formation/sensibilisation du prestataire.
Dégradation des buttes à sphaignes lors des travaux	Mise en place d'un suivi des zones dégradées
Dysfonctionnement entre partenaires	Réorganisation : prise en charge de certaines missions par le salarié Réunion de mise à plat entre les partenaires
La dégradation des rémanents	Extraction des tas de branchages situés au sein de les mouillères en bordure de zone humide (branches extraites avec des bâches, "surplus" de litière retiré également). Mise en place d'un système de débardage à cheval, broyage des branches en dehors de la zone humide puis export via des tas de broyat disponibles pour les habitants du canton



## Coût

- **Boulaie**  
3000 à 4000 TTC € / 2500 m<sup>2</sup>
- **Saulaie**  
Sensiblement plus cher, notamment dû à l'export des branchages